

Le Département de Saône-et-Loire recrute

UN MEDECIN (F/H)

pour la Protection Maternelle Infantile
au sein de la Direction de l'Enfance et des Familles

PV-2019-124

Située à 40 mn de Lyon et 1H30 de Paris en TGV, la Saône-et-Loire est l'un des plus vastes départements français. La collectivité emploie aujourd'hui près de 2200 agents. Avec de nombreux projets phares tels que la mise en place du premier Centre départemental de santé en France, ou encore le déploiement de l'accès au très haut-débit sur tout le territoire, la Saône-et-Loire est devenue par sa vitalité la collectivité de référence dans l'accompagnement de ses habitants. Travailler au Département de Saône-et-Loire, c'est conjuguer un projet professionnel dynamique avec une qualité de vie privilégiée.



CADRE STATUTAIRE



Recrutement statutaire ou CDD 3 ans renouvelable une fois avant une possibilité de CDI
Catégorie **A** – groupe de fonction : **A4**
Filière **médico-sociale**
Cadre d'emplois des **médecins territoriaux**

LIEU DE TRAVAIL



Paray-le-Monial, Autun, Montceau les Mines

CONTEXTE



La politique départementale de protection maternelle et infantile décline des missions réglementaires et obligatoires dans les domaines de la santé (périnatalité, développement de l'enfant, planification et éducation familiale) et de l'accueil du jeune enfant (autorisation agrément, contrôle). Les professionnels de PMI contribuent également à la protection de l'enfance. Ces missions s'inscrivent dans le code de la santé publique, le schéma départemental de l'enfance et des familles, ou encore dans le programme d'actions du schéma des services aux familles. L'organisation de la PMI est à la fois départementale et territorialisée.

Dans une démarche de territorialisation de l'action sociale, le Département décline et adapte ses politiques publiques de solidarités au niveau local, en proximité avec la population et les acteurs sociaux porteurs de projets et de partenariats. Il assure l'expertise et l'évaluation des caractéristiques et des besoins de la population en s'appuyant sur les équipes pluridisciplinaires de travailleurs sociaux et médico-sociaux des Territoires d'action sociale dont l'encadrement inscrit le champ de l'intervention sociale dans la transversalité et l'approche globale des situations individuelles.

PROFIL RECHERCHÉ



Diplôme d'Etat de Docteur en médecine et inscription à l'ordre des médecins,
Connaissance du cadre législatif encadrant les missions de PMI et de protection de l'enfance apprécié,
Capacité de travail en équipe pluridisciplinaire,
Sens des responsabilités et rigueur,
Maîtrise des outils bureautiques,
Permis de conduire.

MISSIONS

Placé.e sous l'autorité hiérarchique du Médecin de territoire responsable de la PMI, vous serez chargé.e de :

- Mettre en œuvre la politique départementale de protection maternelle et infantile,
- Participer à la mise en œuvre des schémas départementaux,
- Contribuer à la mise en œuvre du projet territorial des solidarités, aux actions de développement social local et à la transversalité des missions, dans le champ de la santé publique,
- Participer aux actions de prévention individuelles et collectives de promotion de la santé,
- Assurer les consultations de nourrissons et les bilans de santé en école maternelle, en collaboration avec la puéricultrice,
- Accompagner les projets de scolarisation des enfants en situation de handicap ou présentant des maladies chroniques,
- Participer à la protection de l'enfance (contribution aux évaluations des situations de danger ou en risque de danger en lien avec les équipes médico-sociales),
- Faire les liens avec les médecins (traitants, hospitaliers, éducation nationale) lorsque la santé de l'enfant le nécessite,
- Contribuer au recueil des informations en épidémiologie et santé publique et à la production du rapport d'activités annuel,
- Assurer le conseil technique auprès des puéricultrices, des infirmiers et des personnels de la MDS,
- Participer aux instances de coordination du territoire et de niveau départemental.

Vous assurerez la continuité du service de PMI sur les décisions liées aux agréments des assistants maternels et familiaux.

AVANTAGES



Moyens mis à disposition

- Accès au pool de véhicules.

Action sociale

- Titres restaurant
- Contrat collectif de prévoyance
- Participation à la mutuelle santé
- CNAS – Comité national d'action sociale

SPÉCIFICITÉS DU POSTE



- Déplacements fréquents : interventions sur la circonscription de Paray-le-Monial, Autun ou Montceau les Mines

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV, et dernier arrêté de situation administrative et/ou liste d'aptitude et/ou RQTH)

De préférence depuis le formulaire de la page « Offres d'emplois » du site Internet du Département.

<https://www.saoneetloire71.fr/information-transversale/emploi>

Merci de préciser impérativement la référence du poste **PV-2019-124** dans vos mails et courriers.

Ou par courrier à :

*Monsieur le Président – Département de Saône-et-Loire
Direction des Ressources Humaines et des Relations Sociales
Espace Duhesme – 18 rue de Flacé
CS 70126 - 71026 MACON CEDEX 9*

Renseignements :

Pôle Développement RH - 03 85 39 78 72